SE CONNECTER AU PORTAIL FAMILLE

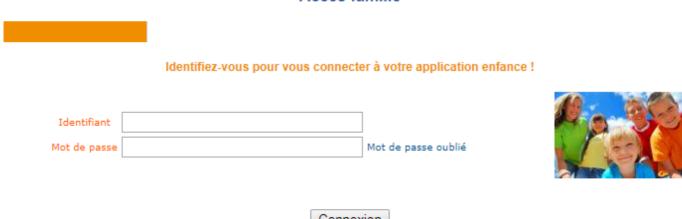
Afin de vous connecter au portail famille, vous devez depuis une page internet vous connecter au site de la collectivité : http://www.ville-la-frette95.fr.

Sur la page d'accueil, vous trouverez l'encart suivant :

Ω	Dortail familla 3
- A	Portail famille 🗸
\circ	

Cliquez et vous arrivez au second encart :

Accès famille



Connexion

L'identifiant vous a été fourni par le service Enfance et Jeunesse lors des inscriptions scolaires. Si vous ne le possédez pas, veuillez contacter le service par mail : <u>enfance.jeunesse@ville-la-frette95.fr</u>.

Une fois l'identifiant saisi, cliquer sur « mot de passe oublié » : un mot de passe temporaire vous sera envoyé à l'adresse mail renseignée lors des inscriptions scolaires.

Lors de votre première connexion, vous devrez saisir le mot de passe temporaire et en créer un nouveau selon les critères suivants :

- 8 caractères minimum
- Au moins 1 majuscule
- Au moins 1minuscule
- Au moins 1 caractère numérique



Lorsque vous êtes connecté(es), la page d'accueil apparait :

Si vous souhaitez changer de mot de passe, vous pouvez passer par l'icône de cadenas à gauche.



Le service Enfance et Jeunesse peut vous faire parvenir un message ou mettre à disposition des documents à télécharger via l'icône :



Opérations en cours

A la date du Lundi 25 Juin 2018

Votre compte présente un solde de -230.60 € - Prelevement

Attention : le solde apparait en négatif jusqu'à la clôture de la régie soit le début du mois suivant.

PAIEMENT EN LIGNE:

Si vous n'avez pas choisi le prélèvement automatique comme mode de paiement, vous pourrez opter pour le paiement en ligne dès lors que les factures auront été publiées sur le portail en début de mois.





Lorsque cette facture sera disponible, l'icône « carte bleue » apparaitra et permettra le paiement en ligne.

ONGLET MON COMPTE

L'onglet permet la visualisation des informations relatives à votre famille : responsable 1 puis conjoint.

En cliquant sur les icônes à gauche de l'écran, vous pouvez demander une modification de votre Fiche famille (changement d'adresse, numéro de téléphone, demande de mise en prélèvement automatique...).



Penser à <u>enregistrer</u> pour que la demande soit transmise au service. Ce dernier traitera ensuite votre demande et pourra l'accepter ou la refuser.

IMPORTANT:

Seul le numéro CAF est renseigné dans la rubrique « Informations CAF » et c'est normal. C'est la seule information dont nous avons vraiment besoin dans cette rubrique.

Les informations générales ne pourront pas être modifiées directement par les familles pendant l'année scolaire en cours: tout changement de numéro de téléphone, adresse ou vaccin supplémentaire, etc... devront faire l'objet d'un mail à l'attention du service Enfance et Jeunesse Les mises à jour concernant l'année scolaire suivante seront effectuées en direct par les familles lors de la période d'inscription périscolaire annuelle (mois de juin).

ONGLET MES ENFANTS

Cliquer avant tout sur l'enfant concerné par la demande.

Cet onglet permet:

a) De demander une modification d'informations, liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant, port de lunettes, données sanitaires...







b) De visualiser le planning de votre enfant. La navigation de mois en mois s'effectue en cliquant sur la flèche



= enfant présent sur la journée réservée

= journée réservée

= pointage sans réservation

Les périodes avec un parasol dans un fond rose correspondent aux fermetures des structures ouvertes pendant les semaines scolaires...pour réserver les jours de vacances, il faut lire attentivement les intitulés de la colonne 1 et cocher les bonnes cases (vacances matin+vacances repas + vacances après-midi).

c) Ce planning vous permet de faire aussi des demandes de réservation et des déclarations d'absence (= annulations).

Pour cela, vous devrez placer le curseur de la souris sur la ligne de prestation voulue, sur le jour voulu, faire un clic droit « Demande de réservation » ou « Déclarer une absence ».

- comment réserver un mercredi ou des jours de vacances :

Cliquer les 3 parties représentants ce service =

Ex pour mercredi :« Mercredi Matin + Mercredi repas + Mercredi Après-midi »

Ex pour vacances :« Vacances Matin + Vacances repas + Vacances Après-midi »

(pour rappel, il n'existe toujours pas de fonctionnement à la ½ journée)

rappel des délais :

- *pour la cantine ou les accueils avant et après l'école :
 - réservation et annulation : 2 jours
- *pour les mercredis:
 - réservation le mois précédent
 - annulation : 2 jours
- *pour les vacances :
 - réservation 30 jours (1 mois) avant le début de la période pour la période complète

(passé ce délai, le logiciel bloquera toute demande)

- annulation : 14 jours avant la période pour la période complète

ATTENTION : si vous déclarez une absence, vous devrez notifier la raison et la confirmer (« autre »).

Pour rappel, en cas d'absence pour maladie, vous devez toujours fournir un certificat médical dans les 72h afin de ne pas être facturé.

^{*}pour l'étude : aucune réservation supplémentaire ou annulation ne sera possible via le Portail en raison du forfait mensuel appliqué sur ce service. Il faudra donc envoyer un mail à l'adresse suivante <u>enfance.jeunesse@ville-la-frette95.fr</u> le jour-même avant 10h.

ONGLET RELEVE DE COMPTE



Sur cette page, vous pouvez visualiser toutes vos factures.

Vous pouvez aussi les imprimer :



ONGLET BOITE DE RECEPTION



Vous pourrez depuis ce menu:

- Envoyer un message au service Enfance et Jeunesse pour toute demande que vous pourriez avoir
- Voir les messages que vous avez envoyés et les réponses qui vous auront été apportées
- Voir les messages envoyés par le service et y répondre
- Voir les messages supprimés

ONGLET LISTE DES DEMANDES



Mon compte Mes enfants



Informations responsable | Informations conjoint | Informations fiscales | Informations CAF | Informations bancaires

Résponsable	Qualité	Adresse	Tél.domicile	Tél.Prof.	Mobile	Email	Profession	Employeur	Adresse employeur	Date.demande	Date.refus	Motif.refus
emandes acce	ptées											

En cliquant sur « Mon compte », vous obtiendrez la liste des demandes concernant votre fiche de renseignements périscolaires.

En cliquant sur « Mes enfants », les demandes spécifiques aux enfants s'afficheront : réservation et déclaration d'absence.

Vous pourrez filtrer selon un type de demande en cliquant sur le type d'information recherché (« Responsable », « Conjoint », « Fiscales »...ou « Autorisations », « Données sanitaires », « Réservations », « Absences »...





En vous déconnectant, vous serez redirigé (es) vers le site de la ville.